

DEC132818DR05

Décision donnant délégation de signature à M. François COUTY et M. Christian SERRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8180, intitulée Institut Lavoisier de Versailles.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité n° UMR 8180, intitulée Institut Lavoisier de Versailles, dont le directeur est M. Arnaud Etcheberry ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François COUTY, PU1 et M. Christian SERRE, DR2, Adjoints au Directeur d'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n° DEC100205DR05 du 21 janvier 2010 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Versailles, le 2 septembre 2013.

Le directeur d'unité
Arnaud ETCHEBERRY

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012